Image not found or type unknown

solution travaux non effectués

Par **beyonder**, le **15/06/2011** à **19:52**

Bonjour,
Je vous sollicite car je réside dans une zone pavillonnaire toute neuve, la plupart des pavillons ne sont pas terminés c'est à dire tous ce qui est autour (le jardin, les séparations des pavillons, certains accès, des tuyaux qui sortent de la terre, des tas de terres justes sur les jardins, etc.)
j'ai fait une pétition que j'ai envoyé au bailleur suivi d'un courrier pour essayer de trouver une solution à ce problème, le 1 juin 2011.
Aujourd'hui n'ayant pas eu de réponse de leur part je les ai contactés, j'ai eu une personne qui s'occupe de ce chantier, il m'a répondu textuellement qu'il ne pouvait rien faire contre les promoteurs à part leur envoyer des Accusés de réception.
C'est pour cela que je vous écris qu'est ce que nous pouvons faire afin que les travaux soient terminés et ainsi évité qu'il n'y ai un accident.

Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés